



refus du jaf de statuer sur la pension alimentaire

Par **danny73**, le **19/10/2012** à **10:35**

Bonjour,

Je suis séparé de ma concubine depuis 2010, nous avons eu un enfant qui a 15 ans; je vivais en polynésie française.

Evidemment la séparation s'est très mal passé, et la garde de l'enfant et mon argent n'a été et n'est que sa principale préoccupation. Je précise que lorsque je suis partis, je lui ai tous laissé, compte bancaire inclus, voiture maison etc...

1er jugement provisoire(déc 2010) : garde principal pour la mère et 85 000fcp de pension alimentaire (712 euros).

2nd jugement(avril 2011) : garde alternée car je le souhaitais avec 335 euros de PA.

Jusque là, parfait, mais n'en déplaît à madame, elle a fait appel avec rien, à part une lettre écrite par mon fils mais dictée par son avocate et mon ex, d'ailleurs il a contresigné cette fameuse lettre. Et j'en passe et des meilleurs, c'est extraordinaire la haine que peut avoir une femme.

Entretemps j'ai été licencié pour cause économique(nov 2011), j'ai donc écrit à un autre Jaf pour faire part de mes ennuis et que je ne pourrais plus payer la PA; à l'audience celui-ci a refusé car madame a dit qu'il y avait un appel en cours, certes mais c'est elle qui a fait appel, lui n'a pas du comprendre car lorsque j'ai reçu les conclusions et donc le refus, c'est écrit que c'est moi qui ai fait appel et donc il faut attendre le délibéré de la chambre de conseil.

Donc depuis je n'ai pas retrouvé de travail, je vis en France et bien évidemment je ne peux pas payer les PA; je n'ai pas le droit au RSA car je n'ai jamais travaillé en France, je n'ai pas de compte bancaire, je virevolte là où les amis veulent bien me loger.

Mon conseil doit en principe plaider le 22/10. Mais je n'ai plus de nouvel de sa part, certainement parceque je ne peux plus le payer.

Question: il n'y a jamais eu de partage pour les biens, puis je réclamer quelque chose?

Qu'est ce que je risque? je n'ai plus rien, peut t on m'obliger à faire des travaux d'intérêt général?

Dans l'attente de vous lire.

Cordialement.

Danny.